

**Section
de
Philosophie**

**Vade-mecum
2007–2008**

Ce vade-mecum présente les informations pratiques de base pour les études en philosophie. Lisez-le attentivement, puis consultez-le durant l'année académique. Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous directement aux enseignants concernés (les heures de réception sont indiquées aux portes des bureaux et sur le site web) et visitez le site de la section de philosophie à l'adresse <http://www.unil.ch/philo>.

Début des enseignements

Les enseignements commencent la semaine du 24 septembre.

Corps enseignant

R. CÉLIS (professeur ordinaire) Esthétique Raphael.Celis@unil.ch	Philosophie générale et systématique.
M. ESFELD (professeur ordinaire) Président de la Section de philosophie Michael-Andreas.Esfeld@unil.ch	Epistémologie et philosophie des sciences
Ph. GROSOS (professeur assistant) Philippe.Grosos@unil.ch	Philosophie moderne et contemporaine
A. SCHNIEWIND (professeur ordinaire) Alexandrine.Schniewind@unil.ch	Philosophie de l'Antiquité
F. FELIX (professeur remplaçant) francoisfelix@bluewin.ch	Philosophie moderne et contemporaine
H. POLTIER (MER) Hugues.Poltier@unil.ch	Philosophie pratique : éthique et politique
C. SACHSE (MER) Christian.Sachse@unil.ch	Epistémologie et philosophie des sciences
F. GREGORIO (maître-assistant) Francesco.Gregorio@unil.ch	Philosophie grecque et sa réception
C. KOENIG-PRALONG (maître-assistant) Catherine.Konig-Pralong@unil.ch	Philosophie du Moyen Age
E. MEJIA (chargé de cours) Emmanuel.Mejia@unil.ch	Propédeutique / interprétation de textes
M. GRONEBERG (chargé de cours) Michael.Groneberg@unifr.ch	Propédeutique / interprétation de textes
P. SOOM (chargé de cours) Patrice.Soom@unil.ch	Propédeutique / interprétation de textes
G. BOUCHAT Gilda.Bouchat@unil.ch	Assistante diplômée
S. BURRI Sandrine.Burri@unil.ch	Assistante diplômée
V. LAM Vincent.Lam@unil.ch	Assistant diplômé
M. SOLLBERGER Michael.Sollberger.2@unil.ch	Assistant diplômé
M. HERTIG Michael.Hertig@unil.ch	Assistant diplômé
B. GAILLARD Benoit.Gaillard@unil.ch	Assistant-étudiant (informatique)
L. CORDONIER Laurent.Cordonier@unil.ch	Assistant-étudiant
J. DUPARC (professeur ordinaire en HEC) Jacques.Duparc@unil.ch	Logique
C. MOREND Chloe.Morend@bluewin.ch	Assistante étudiante

Prof. honoraire M.-J. BOREL
 Prof. honoraire A. DE MURALT
 Prof. honoraire A. NESCHKE
 Prof. honoraire I. SCHÜSSLER

Epistémologie et logique
 Philosophie médiévale
 Philosophie de l'Antiquité
 Philosophie moderne et contemporaine

Le cœur de section et les bureaux sont situés au niveau 4 du bâtiment anthropole (bureaux 4072-4078). Le secrétariat de la section est au bureau 4022: adressez-vous à Adrian Spillmann, tel. 021 692.28.96, fax. 021 692.30.45, Adrian.Spillmann@unil.ch

Programme d'études

La Section de philosophie propose au bachelor et master un programme d'études qui vous initie et vous entraîne à la pratique de la pensée et de l'analyse philosophiques en vous aidant à acquérir une connaissance critique des problèmes et des positions dans la tradition philosophique occidentale jusqu'à aujourd'hui, sous l'angle historique ou sous l'angle systématique.

Au niveau bachelor, l'étude de la philosophie en discipline de base dure trois ans (70 crédits ECTS) et est constituée par une partie propédeutique (première année, 30 C) et une seconde partie (2ème et 3ème années, 20 C et 20 C) avec la possibilité d'un début de spécialisation grâce à un programme à options (2ème et 3ème années, 20 C ou 40 C). Au niveau master, il faut acquérir 30 crédits par des enseignements et rédiger un mémoire de maîtrise.

Un philosophe donne des raisons pour sa position. Ces raisons ont la forme d'arguments. Mais même dans un texte philosophique, l'articulation du raisonnement n'est pas toujours saillante et les arguments avancés pas toujours explicites. Il y a parfois des prémisses cachées, des présupposés implicites, etc. D'autre part, pour comprendre un texte philosophique, il faut connaître son contexte, ses enjeux, typiquement le débat d'arrière-plan, etc. Ainsi le programme prévoit **deux enseignements préparatoires** (1 module à 15 C) qui introduisent les méthodes générales de la discipline. Un séminaire d'introduction à **l'interprétation des textes philosophiques** vous donne un enseignement de base sur le genre de contraintes qui gouvernent l'interprétation et l'explication des textes philosophiques et la rédaction d'un essai philosophique. Par là, vous allez vous familiariser avec les méthodes et le vocabulaire propres à la discipline. Un cours d'introduction à la **logique formelle** vous enseigne la base de trois logiques qui gouvernent les arguments utilisés par les philosophes. Par ailleurs, une grande partie des travaux en philosophie au 20^e siècle présuppose ou utilise directement les ressources d'analyse de la logique formelle. L'autre volet de la partie propédeutique, à charge horaire égale, est **l'introduction aux disciplines** proprement dit de la philosophie par quatre cours (1 module à 15 C), i.e. en philosophie générale et systématique, épistémologie et philosophie des sciences, philosophie moderne et contemporaine et philosophie antique (reportez-vous à la rubrique « Description des chairs » pour un descriptif des buts de ces cours). En discipline complémentaire, vous suivez l'enseignement de la partie propédeutique sur la deuxième et la troisième année du cursus. Tous les enseignements de cette partie sont obligatoires. Ils sont destinés à poser les bases de la formation.

L'enseignement de la **seconde partie** va l'étendre et l'approfondir, par quatre cours obligatoires (4 modules à 5 C chacun), un par discipline, ainsi que quatre séminaires à choix dans une offre de séminaires (1 module à 20 C), avec dans ce cas la possibilité de choisir plus d'un enseignement dans la même discipline.

Le **programme à options** élargit ou complète la formation, éventuellement dans le sens d'un premier pas vers une spécialisation en philosophie. Les options sont internes à la discipline de base (philosophie) ou externes. Les options internes sont des séminaires à choix dans toutes les disciplines de la section ou, d'entente avec le titulaire de la chaire concernée, des enseignements dispensés par des disciplines d'une autre faculté ou université. Les options externes sont des enseignements à choix parmi les *modules offerts* dans d'autres disciplines de la Faculté des lettres selon la « Liste des modules offerts ». Il y a deux variantes d'un programme à options, une variante à 20 C et l'autre à 40 C. Dans les deux, on peut combiner options internes et options externes mais en respectant la règle suivante: 10 C au maximum peuvent être choisis en options internes, les autres crédits doivent être acquis par des options externes. Le programme à options est facultatif.

Le plan d'études détaillé est disponible sur le site de la section.

Les matières enseignées dans les quatre chaires de la section – Philosophie générale et systématique, Epistémologie et philosophie des sciences, Philosophie moderne et contemporaine et Philosophie antique – sont organisées de telle manière que l'étudiant de philosophie en discipline de base couvrira s'il poursuit la philosophie en master l'étude des principaux philosophes, problèmes et positions philosophiques. Voir la rubrique « Description des chaires de philosophie ».

Enseignements obligatoires au bachelor en discipline de base

(A = semestre d'automne, P = semestre de printemps)

Première année (partie propédeutique du bachelor)

2^e et 3^e année pour la discipline complémentaire

Préparation à l'étude de la philosophie

Cours-séminaire d'interprétation de textes
(groupes A1 et A2)

AP

Emmanuel Mejia, Michael Groneberg, Patrice Soom

Mardi 13-15h, A1

Mercredi 8-10h, A2

BA/01-DB 01, BA/01-DC 01

Cours de logique

AP

Jacques Duparc

Lundi 10-12h

BA/01-DB 01, BA/01-DC 01

Introduction aux discipline de la philosophie

Philosophie générale et systématique

Introduction aux philosophies de l'existence

A

Raphael Célis

Mardi 10-12h

BA/01-DB02, BA/01-DC02, BA/01-OF 01

Lecture des Méditations métaphysiques de

Descartes

P

Philippe Grosos

Mardi 10-12h

BA/01-DB02, BA/01-DC02, BA/01-OF 03

Epistémologie et philosophie des sciences

La philosophie de l'esprit : le rapport entre l'esprit et la nature

P

Michael Esfeld

Jeudi 15-17h

BA/01-DB02, BA/01-DC02, BA/01-OF 02

Philosophie moderne et contemporaine

Philosophie antique

Introduction à la philosophie antique

A

Alexandrine Schniewind

Jeudi 15-17h

BA/01-DB02, BA/01-DC02, BA/01-OF 04

Deuxième et troisième années (seconde partie)

Philosophie générale et systématique

Identité humaine et corporéité

P

Raphael Célis

Mardi 15-17h

BA/01-DB 03, BA/01-DC 03

BA/01-OF 01

Philosophie moderne et contemporaine

Le vivant et l'existant chez Heidegger

A

Philippe Grosos

Mardi 10-12h

BA/01-DB 05, BA/01-DC 03

BA/PHI-OF 03

Epistémologie et philosophie des sciences

La philosophie de la nature

A

Michael Esfeld

Jeudi 15-17h

BA/01-DB 04, BA/01-DC 04

BA/01-OF 02

Philosophie antique

L'âme dans l'Antiquité

P

Alexandrine Schniewind

Jeudi 15-17h

BA/01-DB 06, BA/01-DC 04,

BA/01-OF 04

Vous trouverez les descriptifs détaillés des cours sous la rubrique « enseignements » du site <http://www.unil.ch/philo>.

Description des chaires de philosophie

Vous trouverez ci-dessous un descriptif des différentes chaires qui structurent notre section, ainsi que des divers enseignements proposés, parmi lesquels vous aurez à faire votre choix. Le règlement des examens dépend non de la Section de philosophie mais du Décanat de la Faculté des Lettres. Nous vous renvoyons par conséquent à ce dernier pour toute information concernant le règlement général de votre plan d'études (voir infra la rubrique « Programme d'examens »).

Chaire de philosophie générale et systématique



Titulaire : Raphaël Célis

Assistante diplômée : Sandrine Burri

1. Introduction historique à la philosophie

A travers le développement d'une thématique englobante (thèmes de la nature, de la liberté, du politique, de la naissance de l'esthétique, etc.), ce cours-séminaire a pour but d'introduire les étudiants à quelques grands chefs-d'œuvre de la pensée occidentale, et de les familiariser avec les concepts dominants de cette même pensée. S'il se refuse à se présenter comme une fresque encyclopédique ou comme une narration doxographique, ce cours initie néanmoins les étudiants aux grands « tournants » de l'histoire de la philosophie, à sa continuité et à ses contrastes.

Examen : Ce cours-séminaire destiné aux étudiants de première année pour le semestre d'hiver, et pour les étudiants de seconde et troisième année pour le semestre d'été, offre une matière à examen (oral) pour l'obtention du premier certificat, ou du titre de bachelor dans le système de Bologne.

Attestation : Pour obtenir une attestation, il convient de rédiger un travail écrit de 10 pages environ.

2. Philosophie systématique

Comme l'indique son intitulé, cet enseignement propose chaque semestre de traiter « systématiquement » d'une question philosophique. C'est dire : 1) qu'il cherche à en expliciter l'actualité ou la pertinence dans le contexte de civilisation qui est le nôtre, 2) qu'il s'efforce d'en opérer la genèse à travers l'étude des auteurs qui ont porté cette question à son degré de problématisation le plus élevé, 3) qu'il cherche à esquisser des pistes de recherche et de réflexion pour sa réélaboration contemporaine. Le traitement « systématique » d'une question philosophique consiste à en dégager les composantes majeures (ontologique, épistémologique, éthique, etc.) pour les articuler ensuite, de manière intégrative, dans un horizon d'intelligibilité rassemblante « générale », plutôt que de la traiter selon un angle de théorisation plus spécialisé, plus technique et plus pointu.

Examen : Ce cours ex cathedra, destiné aux étudiants de premier et deuxième cycles, offre une matière à examen (écrit ou oral) pour l'obtention du premier ou du second certificat, ou pour l'obtention du titre de bachelor dans le système de Bologne.

Attestation : Pour obtenir une attestation, il convient de rédiger un travail de 10 pages environ.

3. Séminaire de philosophie générale

Ce séminaire est consacré à l'étude d'une œuvre appartenant soit à la philosophie contemporaine de langue française, soit à la philosophie de l'art et de l'esthétique moderne. Il présuppose l'engagement réel des étudiants à préparer les textes et à proposer un exposé d'une demi-heure environ au cours de l'une des séances de séminaire.

Examen : Ce séminaire destiné aux étudiants du deuxième cycle offre une matière à examen (écrit ou oral) pour l'obtention du second certificat ou pour l'obtention du mastère dans le système de Bologne.

Attestation : Pour obtenir une attestation, il convient d'assister régulièrement au séminaire et de présenter un exposé oral d'une demi-heure. Un texte écrit d'environ 10 pages environ peut également valoir pour une attestation.

Philosophie pratique : éthique et politique

Hugues Poltier (Maître d'enseignement et de recherche)

Rattaché à la chaire de la philosophie générale et systématique

Description générale :

La visée générale de mon enseignement est d'offrir un cursus complet en philosophie pratique – à la fois historique et systématique.

Dans un premier temps cependant, je mettrai l'accent sur la philosophie politique avec pour objectif de donner accès aux grandes œuvres de philosophie politique de la tradition – depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. La finalité est de permettre aux étudiants intéressés d'entrer suffisamment outillés dans les débats les plus contemporains.

Les questions directrices de cet enseignement sont les suivantes :

- celle du statut du discours philosophique sur la politique : y a-t-il une posture propre au discours philosophique sur la politique et quelle en est la légitimité, voire la nécessité ? et quelles sont les conditions d'apparition du questionnement philosophique sur la politique ? Au fond, en un mot : pourquoi une approche philosophique du politique ? et qu'est-ce qui la légitime ?
- celle de sa spécificité : qu'est-ce qui distingue l'approche philosophique du / de la politique ?
- celle des objets de ce discours : comment aborde-t-il la politique, i.e. par quelles questions et avec quelles préoccupations ?
- celle de l'articulation visée de l'idéal – analyse de la réalité, en tant que cette dernière est la sédimentation des actions et des décisions passées des hommes.

Examen : Ce cours-séminaire destiné aux étudiants de 1ère et 2ème partie. Il offre une matière à examen (écrit ou oral) pour l'obtention du premier ou du deuxième certificat.

Attestation : Ce cours-séminaire offre la possibilité d'obtenir une attestation aussi bien en vue du premier certificat qu'en vue du deuxième certificat. Pour l'obtenir, il faut rendre faire une présentation orale et / ou une dissertation écrite d'environ 10 pages.

Chaire de philosophie moderne et contemporaine



Professeur assistant : Philippe Grosos
 Professeur remplaçant : François Félix
 Assistante : Gilda Bouchat

Description générale de l'enseignement

L'enseignement de la chaire a pour but d'introduire les étudiants et étudiantes aux positions fondamentales de la philosophie moderne et contemporaine. De façon générale, les enseignements portent soit sur l'étude d'un problème central déployé à travers une époque ou une série de penseurs, soit sur l'étude spécifique d'une doctrine particulière.

1. Philosophie moderne et contemporaine

Les cours, de 1^{ère}, 2^{ème}-3^{ème} années et master, sont donnés ex cathedra. Ils ont pour vocation de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance solide et réfléchie de l'histoire de la pensée moderne et contemporaine, ainsi qu'une compétence critique vis-à-vis des doctrines enseignées.

Les cours-séminaires, déployés dans une même perspective de réflexion critique, requièrent quant à eux la participation active des étudiants, aussi bien pour la préparation des textes mis à l'étude que pour leur présentation orale, celle-ci n'excédant pas la demi-heure.

Enseignements

Les cours et séminaires sont donnés par le professeur Philippe Grosos. En outre, des travaux pratiques peuvent être proposés par G. Bouchat (assistante diplômée).

Attestation :

Ces enseignements offrent la possibilité d'obtenir une attestation aussi bien en vue du premier certificat qu'en vue du deuxième certificat. Pour l'obtenir, il convient de rédiger un travail d'environ 10 pages ou de faire une présentation orale en accord avec l'enseignant.

Examen :

Les cours et séminaires donnent matière à examen.

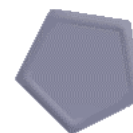
2. Enseignement de M. François Félix (Professeur remplaçant)

Cet enseignement portera tant sur des auteurs canoniques de l'époque moderne et contemporaine que sur des problématiques dont il dressera l'état pour cette période.

Examen : Ce cours-séminaire est destiné aux étudiants de 2^{ème} partie Bachelor ainsi que de 2^{ème} certificat (Licence). Il offre une matière à examen (écrit ou oral) pour l'obtention du Baccalauréat universitaire ès Lettres et du deuxième certificat.

Attestation : Ce cours-séminaire offre la possibilité d'obtenir une attestation en vue du Baccalauréat universitaire ès Lettres ainsi que du deuxième certificat. Pour l'obtenir, il faut assurer une présentation orale ou rendre une dissertation écrite de 10-15 pages environ.

Chaire d'épistémologie et de philosophie des sciences



Titulaire : Michael Esfeld (président de la section de philosophie)

Maître d'enseignement et de recherche : Christian Sachse

Assistants diplômés : Vincent Lam, Michael Sollberger

Assistant étudiant : Laurent Cordonier

Description générale de l'enseignement

L'enseignement de la chaire se concentre sur la question de savoir comment nous autres, êtres sentants, pensants et agissants, pouvons nous comprendre nous-mêmes en tant que parties du monde naturel. Au moyen de quels outils conceptuels la philosophie des sciences parvient-elle à examiner le statut de l'être humain et à le considérer comme élément constitutif d'un environnement naturel ? Comment les explications scientifiques se situent-elles face aux modèles explicatifs des sciences humaines et du sens commun ? Ces questions suscitent un enseignement d'une part en philosophie de l'esprit et du langage et, d'autre part, en philosophie des sciences de la nature. Cet enseignement veut contribuer à établir une voie de communication entre la philosophie des sciences humaines et la philosophie des sciences exactes.

1. Cours

Le cours ex cathedra constitue la pierre angulaire de l'enseignement de la chaire. Il y a trois cours d'un semestre qui donnent une introduction aux grands thèmes et positions centrales de la philosophie des sciences contemporaine :

- un cours sur la philosophie de l'esprit (cours première année)
- un cours sur l'épistémologie des sciences (cours 2ème-3ème année)
- un cours sur la philosophie de la nature (cours 2ème-3ème année)

Un livre d'introduction documentant la matière enseignée accompagne chaque cours. Le programme détaillé du cours se trouve sur le site web de la section de philosophie, chaire d'épistémologie.

2. Séminaire bachelor 2ème-3ème année d'introduction à la philosophie des sciences

Ce séminaire cherche à familiariser les étudiants avec un thème actuel de la philosophie des sciences. On lira et discutera des textes choisis. Le séminaire de l'automne est consacré à un thème général de la philosophie des sciences, tandis que le séminaire du printemps se concentre sur la philosophie des sciences de la vie. Le programme détaillé du séminaire se trouve sur le site web de la section de philosophie, chaire d'épistémologie.

3. Séminaire bachelor 2ème-3ème année et master de philosophie de l'esprit et neurosciences

Ce séminaire cherche à établir un dialogue interdisciplinaire entre la philosophie et les neurosciences. Il présuppose la connaissance de la matière du cours d'introduction à la philosophie de l'esprit. Le thème exact varie chaque semestre. Le programme détaillé du séminaire se trouve sur le site web de la section de philosophie, chaire d'épistémologie.

4. Séminaire master et doctorat de recherches actuelles en philosophie des sciences

Ce séminaire est destiné à l'étude en profondeur d'un thème au centre de la discussion actuelle. Il présuppose des bonnes connaissances en philosophie des sciences. Le thème varie

chaque semestre. Le programme détaillé du séminaire se trouve sur le site web de la section de philosophie, chaire d'épistémologie.

Attestation - ancien règlement

Les attestations obligatoires en épistémologie et philosophie des sciences pour le deuxième certificat se font dans le cadre des cours et séminaires offerts par la chaire à choix de l'étudiant. Pour l'attestation du cours, il convient de rédiger un travail d'environ 15 pages (deuxième cycle) sur un sujet d'entente avec le professeur. Pour l'attestation du séminaire, il convient de faire une présentation d'environ une demi-heure dans le séminaire et de rédiger un travail d'environ 5-10 pages sur le sujet de la présentation.

Examen - ancien règlement

Chaque examen se base sur une matière enseignée de deux semestres (une année). Il faut donc deux sujets différents. L'examen aura lieu avec Michael Esfeld ou avec Christian Sachse. Les candidats sont priés de prendre contact avec l'enseignant pour fixer les sujets.

Examen – règlement bachelor et master

Il faut s'inscrire aux examens liés aux enseignements par internet. Il est recommandé de faire l'examen directement après l'enseignement avec lequel il est lié.

Acquisition des crédits - règlement bachelor et master

Pour le cours obligatoire première année, il y a un test de contrôle de 90 min. à la fin du cours.

Pour le cours 2ème-3e année, il y a un examen écrit de 2h, auquel il faut s'inscrire selon la procédure normale. Il est recommandé de faire l'examen directement après le cours.

Pour les séminaires, il convient de faire une présentation d'environ une demi-heure dans le séminaire et de rédiger un travail d'environ 5-10 pages sur le sujet de la présentation.

Chaire de philosophie de l'Antiquité



Titulaire : Alexandrine Schniewind

Maîtres-assistants : Francesco Gregorio, Catherine Kœnig-Pralong.

Assistant: Michael Hertig

Description générale de l'enseignement

L'enseignement de la chaire couvre trois domaines :

- 1° la philosophie grecque et romaine, du VI^e s. av. J.-C. au VI^e s. ap. J.-C et sa réception ;
- 2° la théorie et la pratique de l'interprétation de textes (pour philosophes et pour philologues classiques);
- 3° la philosophie du Moyen Âge arabe et latin dans son rapport avec la philosophie antique.

1. Cours 1^{ère} année Bachelor : Introduction à la philosophie antique

Ce cours (bachelor 1^{ère} année) vise à fournir des bases élémentaires pour l'étude de la philosophie antique. Pour se faire, des textes fondateurs, notamment de Platon et Aristote, seront présentés. Le but principal est de permettre à l'étudiant de s'orienter plus facilement dans l'œuvre de ces deux philosophes, de même qu'une première notion des différents thèmes qui traversent ces œuvres.

Règlement bachelor : Ce cours obligatoire destiné uniquement aux étudiants de 1^{ère} année bachelor se termine par un test de connaissance de 45 min.

2. Cours 2^{ème}/3^{ème} année Bachelor : Les grands thèmes de la philosophie antique

Ce cours (1^{er} et 2^{ème} cycles, et bachelor 2^{ème} et 3^{ème} années) a pour but d'introduire aux questions fondamentales de la philosophie antique tout en parcourant l'histoire de cette philosophie à partir de ses débuts jusqu'à sa fin. Ces questions doivent être reconstruites à l'aide de la méthode critique-historique, méthode qui est l'instrument indispensable à acquérir en vue d'un travail autonome de recherche dans le domaine de la philosophie antique. C'est pourquoi le cours introduit en même temps à cette méthode ainsi qu'à ses préalables théoriques, c'est-à-dire à la question de savoir ce qu'est une histoire de la philosophie. Par ce double biais, le cours, tout en présentant l'état actuel de la recherche, montre d'une façon systématique comment cette même recherche procède. Ainsi, il offre une initiation à la recherche personnelle.

Règlement licence : Ce cours offre une matière à examen (écrit ou oral) pour l'obtention du 1^{er} ou 2^{ème} certificat.

Une attestation peut être obtenue par une recherche personnelle (10 pages environ) en rapport avec le cours.

Règlement bachelor : Ce cours offre une matière à examen écrit de 2h (5 crédits).

3. Séminaire 2^{ème} / 3^{ème} année Bacher et Master : Approche thématique

Le séminaire (1er et 2ème cycles, et bachelor 2ème et 3ème année) prend un thème central de la philosophie antique et le traite à travers un ou plusieurs textes. Le but est de cerner de près les concepts centraux liés à un thème et de voir quelle en est la pertinence dans et/ou pour le débat philosophique actuel.

Règlement licence : Ce séminaire offre une matière à examen (écrit ou oral) pour l'obtention du 1er ou 2ème certificat.

Une attestation peut être obtenue par un travail personnel (exposé oral ou travail écrit de 10 pages environ) et la rédaction d'un compte-rendu.

Règlement bachelor : 5 crédits peuvent être obtenus par un travail personnel (exposé oral ou travail écrit de 10 pages environ) et la rédaction d'un compte-rendu.

4. Séminaire Master et Doctorat : spécialisation en philosophie antique et médiévale

Ce séminaire (master et doctorat) présuppose déjà une certaine connaissance de l'histoire de la philosophie ancienne. Il vise à approfondir les compétences dans le domaine – en particulier dans celui de l'antiquité tardive et du moyen âge arabe-, à travers un travail détaillé de lecture de texte et de conceptualisation philosophique du contenu des textes et de leur portée pour le débat spécialisé actuel. Les textes originaux (grecs, latins, arabes) seront une référence constante, bien même que des traductions françaises et/ou anglaises seront toujours également fournies.

Règlement licence : Ce séminaire offre une matière à examen (écrit ou oral) pour l'obtention du 2ème certificat.

Une attestation peut être obtenue par un travail personnel (exposé oral ou travail écrit de 10 pages environ) et la rédaction d'un compte-rendu.

Règlement master : Des crédits peuvent être obtenus par un travail personnel (exposé oral ou travail écrit de 10 pages environ) et la rédaction d'un compte-rendu.

5. Écritures, lectures et transmissions des textes philosophiques.

Séminaires par Catherine König-Pralong (maître-assistante) et Francesco Gregorio (maître-assistant)

Destinés aux étudiants de 2ème et 3ème années (bachelor), et de 1er et 2ème cycles (licence), ces six séminaires s'intéressent à l'histoire des textes philosophiques et de leurs lectures, de l'Antiquité à aujourd'hui, en passant par le long Moyen Âge. En 2006/7, les enseignements sont organisés à partir de trois points de départ:

1. *Point de départ : Antiquité.* Réception des traités biologiques et psychologiques d'Aristote au Moyen Âge (texte de base : *De Anima*). H : « L'homme parmi les vivants ». E : « Y a-t-il une pensée humaine ? »

2. *Point de départ : Moyen Âge.* H : « La *Monarchie* de Dante (XIV^e siècle) ». E : « Thomas d'Aquin. *Contre Averroès* (XIII^e siècle) ».

3. *Point de départ : Temps Modernes.* H : « Les Grecs de Jean-Jacques Rousseau (XVIII^e siècle) ». E : « Les Grecs de Thomas Hobbes (XVII^e siècle) ».

Règlement licence : Ces séminaires offrent une matière à examen (écrit ou oral) pour l'obtention du 1er ou du 2ème certificat. Une attestation peut être obtenue par un travail personnel (exposé oral ou travail écrit de 10 pages environ).

Règlement bachelor : Ces séminaires peuvent donner lieu à une attestation interne dans le cadre du module BA/01-DB07 (Domaines philosophiques I). Ils offrent matière à un examen

écrit dans le cadre du module BA/01-DC04 (2. Epistémologie et philosophie des sciences 4.Philosophie antique). Ils peuvent donner lieu à une attestation interne ou à un examen oral dans le cadre du module BA/01-OP01 (Domaines philosophiques IV A), BA/01--OF04 (Philosophie antique).

À ces six séminaires, s'ajoutent deux enseignements destinés aux étudiants de deuxième et troisième cycles (licence) :

4. *Point de départ : XIX^e et XX^e siècles.* H : « Comment ont-ils écrit l'histoire de la philosophie antique ? » E : « Comment ont-ils écrit l'histoire de la philosophie médiévale ? »

Règlement licence : Ces séminaires offrent une matière à examen (écrit ou oral) pour l'obtention du 2^{ème} certificat. Une attestation peut être obtenue par une recherche personnelle (10 pages écrites environ ou exposé oral).

Préparation à l'étude de la philosophie

Cours-séminaire d'interprétation de textes (Emmanuel Mejia, Michael Groneberg et Patrice Soom, chargés de cours)

Cours-séminaire obligatoire pour tous les étudiants de première année

Il entend préparer à la lecture et à l'interprétation des œuvres philosophiques. Centré sur l'analyse de texte, il abordera ce faisant les principales questions de méthode qui se posent autour de telles œuvres : les problèmes liés à la traduction, le vocabulaire des philosophes et son histoire, le rapport du texte à sa doxographie et à sa tradition critique ... De même, il devra familiariser les étudiants avec les principaux outils de recherche.

Programme : on abordera des textes, choisis en relation avec les enseignements donnés parallèlement dans chacune des chaires de la section (philosophie antique, philosophie générale et systématique, philosophie moderne et contemporaine, épistémologie et philosophie des sciences).

Il s'agira cette année des textes suivants :

Kant, Emmanuel, *Prolégomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*.

Platon, *Phédon*. Traduction et commentaire M. Dixaut, éd. Garnier Flammarion.

Descartes, René, *Règles pour la direction de l'esprit*.

Kim, Jaegwon, *Physicalism, or something near enough*, Princeton : Princeton University Press 2005: chapitre 2, pp. 33-56. Traduction par Alain Zysset : *Le physicalisme, ou quelque chose qui s'en rapproche. Chapitre 2: L'argument de survenance motivé, clarifié et défendu*.

Frankfurt, Harry G., « Freedom of the will and the concept of a person », *Journal of Philosophy* 68 (1971), pp. 5–20. Traduction par Alain Zysset : « La liberté de la volonté et le concept d'être une personne »

Levine, Joseph : « Omettre l'effet que cela fait », Traduction par Pierre Poirier. In : D. Fisette & P. Poirier (dir.) : *Philosophie de l'esprit. Problèmes et perspectives*. Paris : Vrin 2003. Pp. 195-221.

Attestations

Les étudiants auront à présenter durant l'année :

1. Un séminaire oral (seul ou par petits groupes, en fonction du nombre d'étudiants) ;
2. Un travail écrit individuel d'une dizaine de pages environ. Ses modalités et les différents délais seront précisés au début du séminaire.

Un entretien individuel est possible si souhaité à la fin du second semestre, pour évaluer le progrès accompli sur l'année.

Cours de logique Jacques Duparc (professeur ordinaire à l'école des HEC), Travaux pratiques, Chloé Morend (assistante étudiante)

Ce cours est une introduction à la logique, cheminant du calcul propositionnel au calcul des prédicats pour s'achever par la logique modale.

La logique est très souvent présentée comme l'art de bien raisonner. C'est la discipline de la déduction, des démonstrations rigoureuses, de la mécanique des preuves. Mais c'est également le lieu des interprétations, de la significations des énoncés, celui des modèles ou mondes possibles. C'est au cœur de cet écart entre syntaxe et sémantique (semblable à celui entre le signifiant et le signifié des linguistes) que se situera ce cours.

Le calcul propositionnel est une logique rudimentaire à faible pouvoir expressif. Néanmoins, son étude permettra de présenter les notions de base essentielles au développement de toute logique. Puis avec le calcul des prédicats interviendra la quantification donnant ainsi la possibilité d'exprimer des énoncés portant sur quelques individus ou, au contraire, sur tous les individus. C'est la logique qui soutient le grand édifice des mathématiques. Finalement, la logique modale permettra d'utiliser des opérateurs comme la nécessité (ou son contraire la simple possibilité) d'occurrence d'événements. A chaque fois, nous analyserons comment opère le cadre fait de ces deux trames : syntaxe et sémantique, nous amenant à distinguer, à l'intérieur d'une théorie, entre vérités prouvables et vérités réalisables.

Une partie des Travaux pratiques sera consacrée à la correction des exercices proposées. L'autre sera dirigée vers l'étude de cas concrets extraits aussi bien de textes philosophiques ou littéraires que de publicités ou même des jeux intellectuels.

Attestation : Ce cours donne droit à une attestation dans le bloc propédeutique du cursus en philosophie. Les conditions pour acquérir une attestation seront précisées au début du cours.

1. Les étudiants, seuls ou par groupe de quatre au maximum, rendent une copie chaque semaine dans laquelle ils traitent les exercices qui leur sont proposés. (La moyenne annuelle (M1) de ces notes étant prise en compte dans le calcul de la note finale uniquement lorsque celle-ci est au dessus de la moyenne).

2. Les étudiants passent deux examens écrits surveillés - individuels cette fois et d'une heure chacun - (l'un en décembre, l'autre en avril) pour lesquels la même idée que le contrôle continu est adoptée.

3. Pour chaque semestre, les étudiants passent un examen écrit final de deux heures.

La note finale obtenue (N) étant calculée de la manière suivante :

(Ci-dessous, M1 désigne la moyenne des notes du contrôle continu, M2 celle des deux examens partiels, et M3 celle des examens finaux)

Dans le cas où $(M1 + M2) : 2$ est supérieur à la moyenne : $N = ((M1 + M2) : 2 + M3) : 2$

Dans le cas où $(M1 + M2) : 2$ est inférieur à la moyenne : $N = M3$

Nous vous invitons également à consulter notre site web à <http://www.unil.ch/logique>.

Inscriptions aux enseignements et examens

Tous les étudiants doivent s'inscrire à tous les enseignements qu'ils vont suivre. L'inscription se fait via le web. Il en va de même pour les examens. Notez aussi que la **remise des travaux écrits** est soumise à un délai: les étudiants doivent les rendre au moins **un mois avant la date limite de l'inscription** à la session d'examens pour laquelle ils ont besoin de l'attestation ou des crédits. Sur les procédures, périodes et délais de pré-inscription et d'inscription, veuillez vous reporter à la rubrique « Informations générales » de la page <http://www.unil.ch/lettres>.

Validations, examens

Le programme des examens est soumis aux règlements de Faculté – vous trouverez les règlements à l'adresse <http://www.unil.ch/lettres/page6878.html>. Les étudiants entrés à la Faculté en 2003 ou avant restent soumis au programme des examens du système de la licence par certificats jusqu'à la fin de leurs études. Les étudiants entrés à la Faculté à partir de 2004H sont soumis au programme des examens du système de Bologne dès la première année de leurs études.

Cursus bachelor. Les modalités de validation de l'année propédeutique de philosophie (première année) sont fixées par les disciplines. Pour les cours d'introduction aux disciplines de la philosophie, il y a 4 tests de connaissances écrits, un par cours, à la fin du semestre concerné. Pour les enseignements préparatoires, en interprétation de textes il y a deux travaux de séminaires (un exposé oral, un essai); en logique, il y a des séries d'exercices hebdomadaires, 2 contrôles continus, un à chaque mi-semester, et deux tests, un à chaque fin de semestre. En deuxième année de philosophie, chaque cours obligatoire est validé par un examen, qu'il est fortement recommandé de prendre à la fin du semestre concerné. Donc premier examen en mars 07. Pour la philosophie en discipline complémentaire, les exigences de validation sont celles de la première année de philosophie mais réparties sur la deuxième et la troisième années du cursus BA. Reportez-vous au Plan d'étude pour plus de détails. La validation de la part des enseignants se fait via le web.

Cursus licence. Le contenu du programme relatif à chaque enseignement fait l'objet d'un accord avec le titulaire. Cet accord est consigné sur un formulaire ad hoc. S'il est possible d'obtenir une attestation après la participation active d'un semestre à un enseignement, la matière d'examens équivaut toujours à la matière enseignée pendant deux semestres (une année). Dans la majeure partie des cas, les examens portent sur la matière enseignée. L'étudiant a cependant la faculté de proposer d'autres sujets d'examen. Sauf autorisation spéciale, les candidats ne peuvent apporter aucune documentation (livres, manuscrits) aux examens écrits (dissertations). Le programme d'examen et les règlements généraux qui s'y attachent sont déterminés par le décanat de la Faculté des Lettres.

Bibliothèque & ressources online

Il est recommandé aux étudiants de se familiariser rapidement avec les outils de documentation de la bibliothèque : bibliographies, encyclopédies, périodiques – version imprimée ou version électronique (en cd-rom ou online). Cette familiarisation est indispensable pour la rédaction des travaux de recherche et pour la préparation du mémoire. Les professeurs ne peuvent communiquer aux étudiants que des bibliographies sélectives ou introductives, qui servent à l'étudiant de points de départ pour constituer son propre dossier de références, qu'il peut le cas échéant soumettre à l'avis des professeurs. Parmi les ressources online, voici une sélection d'adresses utiles:

- PERUNIL (vous donne accès à la version online de nombreux périodiques) via la homepage de la BCU: <http://www.unil.ch/bcu>, onglet « Recherche », bouton « PERUNIL ».
- *Philosopher's Index* (index par sujets et auteurs de la littérature philosophique (articles et livres) publiée depuis 1940 fournissant des résumés (*abstracts*) – le meilleur du genre) via <http://www.unil.ch/bcu>, onglet « Recherche », bouton « Bases de données».
- JSTOR (archive de périodiques, utile pour obtenir un no. antérieur à la diffusion online du périodique) via <http://www.unil.ch/bcu>, onglet « Recherche », bouton « Bases de données» ou simplement à l'adresse <http://www.jstor.org>.
- une liste des périodiques en philosophie et disciplines voisines avec liens vers leur site web

respectif, à l'adresse http://homepages.ed.ac.uk/pmilne/links_html/journals.html.
- l'encyclopédie online *Stanford Encyclopedia of Philosophy*, éditée par Edward N. Zalta à l'adresse <http://plato.stanford.edu/contents.html>. Vous y trouverez de très bons articles d'introduction sur des sujets majeurs discutés de nos jours.

Lectures

Un enseignement est formateur dans la mesure où les étudiants lisent les textes (livres et articles) auxquels l'enseignement fait référence. La lecture des textes de base prépare toujours l'étude de la littérature secondaire. Etant donné, l'immensité du corpus traditionnel et contemporain, il est recommandé à l'étudiant d'organiser son programme de lecture en fonction de la matière étudiée dans le cadre des enseignements suivis.

Apprentissage des langues

Les étudiants en philosophie sont très fortement encouragés à acquérir ou pratiquer des langues étrangères, en priorité l'allemand et l'anglais. Concernant les langues anciennes, le grec ancien est indispensable à une compréhension approfondie de la philosophie antique, en vue d'un mémoire le cas échéant. De même, une compréhension approfondie de la philosophie médiévale exige le latin. Veuillez vous renseigner auprès de Michael Hertig sur les cours d'initiation au grec ancien ou au latin. Notez qu'ils ne sont pas au programme des études en philosophie et donc ne donnent pas droit à des crédits pour vos études de philosophie.

Mobilité

Un étudiant inscrit dans la seconde partie des cursus licence ou bachelor peut effectuer une partie de ses études de philosophie dans une autre université, suisse ou étrangère.

La section a négocié des Programmes de coordination communautaire (PIC) avec les universités de Bruxelles, Dijon et Thessalonique (en philosophie générale et en philosophie antique), les universités de Paris X, Nice, Louvain, Wuppertal, Freiburg im Breisgau, Tübingen, Padoue, Rome, Essex, Innsbruck, Vienne et Madrid (en phénoménologie et herméneutique), les universités d'Utrecht et de Bonn (en philosophie des sciences). Ces possibilités d'échange s'adressent de préférence aux étudiants de deuxième cycle ou post-gradués. Les enseignements suivis à l'étranger sont considérés comme équivalents aux enseignements qu'ils remplacent. La section participe en outre à un programme qui réunit les universités de Lausanne, Dijon, Mayence, Innsbruck et Bologne et qui concerne chaque université dans son ensemble (toutes les facultés, tous les niveaux d'échange d'étudiant et d'enseignant). Pour tout renseignement, contactez M. Raphaël Célis.

Pour tout renseignement, veuillez consulter la brochure « Mobilité » ou prendre contact avec M. Raphaël Célis.

Heures de réception

Les enseignants ont des heures de réception des étudiants ou les reçoivent sur rendez-vous pour discuter avec eux de leurs travaux ou plus largement de problèmes d'ordre philosophique ou pédagogique. Les heures de réception sont affichées aux portes des bureaux. En dehors des heures de réception, nous vous recommandons de prendre contact avec les enseignants en utilisant leur adresse électronique.

Site de la section

La section de philosophie dispose d'un site internet à l'adresse <http://www2.unil.ch/philo>. Il est régulièrement mis à jour. Merci de le fréquenter chaque semaine pour obtenir les dernières informations en date liées aux enseignements et de façon générale à la vie académique ou associative de la section.

Renseignements

Lidia Peytrignet, Lidia.Peytrignet@unil.ch: secrétariat des étudiants. Pour toute question administrative ou relative aux examens et cursus.

Olivier Bianchi, Olivier.Bianchi@unil.ch: conseil aux études. Pour toute question d'orientation ou relative au déroulement des études.

Adrian Spillmann, Adrian.Spillmann@unil.ch: secrétariat de la section. Pour toute question concernant la section de philosophie en particulier.

Le site de la Faculté, www.unil.ch/lettres, vous renseignera sur tous les points importants quant aux études de Lettres.

Les **courriers électroniques** que vous recevrez par les listes de diffusion contiennent toujours des informations importantes. Une lecture attentive vous épargnera nombre d'incertitudes.

Conseil aux étudiants

La section de philosophie assurera un service de conseil aux étudiants par et aux heures de réception des assistants Gilda Bouchat (bur. 4073), Sandrine Burri (bur. 4073), Michael Hertig (bur. 4072) et Michael Sollberger (bur. 4074). L'horaire exact est indiqué et mise à jour sur le site web <http://www.unil.ch/philo>.

Organisation des étudiantES en philosophie – OrPhi

L'Organisation des étudiantES en philosophie (OrPhi), fondée en 2003, a pour but de promouvoir une vie dynamique et stimulante autour de la section de philosophie de l'UNIL.

L'association regroupe l'ensemble des étudiantES. Il n'est donc pas nécessaire d'y adhérer pour y faire appel ou y participer. Toutes et tous les étudiantES en philosophie sont membres de l'OrPhi !

Les objectifs de cette association sont multiples. Sa vocation première est bien sûr de constituer une plateforme d'échanges entre étudiantES et corps enseignant. Dans ce but sont élus chaque année par les étudiantES deux délégués qui ont pour tâche de les représenter au sein du Conseil de section semestriel, de façon à faire participer la voix étudiante aux débats concernant l'organisation des cours, les plans d'études, les thématiques abordées, etc. La présence d'étudiantES dans les diverses instances décisionnelles s'est avérée fructueuse et fort appréciée par le corps enseignant.

D'autre part, l'OrPhi offre aux étudiantES un soutien tant sur le plan administratif que dans la réalisation de leurs travaux.

Dans le but d'élargir les horizons philosophiques délimités par les cours dispensés, et de favoriser les échanges interdisciplinaires, l'OrPhi invite régulièrement des chercheurs et chercheuses à présenter ainsi qu'à débattre le fruit de leurs travaux.

Enfin, afin de dynamiser la vie de la section, divers événements sont organisés tout au long de l'année académique, tels qu'apéritif de bienvenue aux nouveaux/elles étudiantEs, pic-nics ou autre, selon vos envies !

Site web : www.unil.ch/orphi

Forum : <http://orphi.xooit.com/index.php>

Adresse email du comité : orphi@laposte.net